

Numéro	CFVU/2025-06-17/08
Date de mise en ligne sur intranet (interne)	22-07-2025
Date de mise en ligne sur intranet (externe)	23/07/2025
Date de transmission au Recteur	23/07/2025

**Commission de la formation et de la vie universitaire de l'université Paris 1
Panthéon-Sorbonne**

**Délibération du 17 Juin 2025 portant résultat de l'élection des représentants étudiants
appelés à siéger à la commission « fonds de solidarité et de développement des
initiatives étudiantes - financement de projets étudiants (FSDIE FP) »**

La COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L. 712-2, L.712-6 ;
Vu les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et notamment leur article 48 ;
Vu le règlement intérieur de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et notamment son article 58 paragraphe 2 ;
Vu la délibération n° CA/2025-04-24/01 du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant résultat de l'élection de madame Christine NEAU-LEDUC en qualité de Présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Après en avoir délibéré,

CONSIDÉRANT que, conformément aux dispositions de l'article 58 paragraphe 2 du règlement intérieur de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, la commission « fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes - financement de projets étudiants (FSDIE FP) » est notamment constituée de « six représentants étudiants élus par et parmi la commission de la formation et de la vie universitaire » ;

ÉLIT en qualité de représentants étudiants appelés à siéger à la commission « fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes - financement de projets étudiants (FSDIE FP) » :

- Madame BARTHE Jeanne ;
- Madame JOURDAIN Éléa ;
- Monsieur JUCHS Thomas ;
- Monsieur LAMORLETTE Antonin ;
- Madame MAGHARNI Sabrina ;
- Monsieur ZANCHETTA Matteo.

Délibération CFVU/2025-06-17/08	
Nombre de membres en exercice (pour rappel)	40
Nombre de membres présents ou représentés	37
Nombre de voix pour Madame BARTHE Jeanne	35
Nombre de voix pour Madame BEDHOUCHE Lahna	0
Nombre de voix pour Madame JOURDAIN Éléa	37
Nombre de voix pour Monsieur JUCHS Thomas	35
Nombre de voix pour Monsieur LAMORLETTE Antonin	35
Nombre de voix pour Madame MAGHARNI Sabine	35
Nombre de voix pour Madame RIDOUX Juliette	0
Nombre de voix pour Monsieur SAKHO Amadou Mouctar	1
Nombre de voix pour Monsieur ZANCHETTA Matteo	36

Paris, le 8 juillet 2025

La Présidente de l'université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC

L'original de cette délibération est disponible dans les locaux de la direction des affaires juridiques et institutionnelles au centre Panthéon situé 12, place du Panthéon, 75231 Paris.

Modalités de recours : Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou, lorsqu'elle y donne lieu, de sa transmission au Recteur d'académie.